

-K.D-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri, le 21 décembre 1957

Nº 3824/MOI 8/01

OBJET:

Demande imprimés
Réponse à votre E.L/103791
du 12/12/57



A Monsieur le Directeur de la Caisse
des Pensions des Travailleurs
Avenue Chaltin

à

LEOPOLDVILLE-KALINA

Monsieur le Directeur,

Me référant à votre lettre rappelée en marge,
j'ai l'honneur de vous retourner dûment complété, le bulletin
"Demande de formulaires".

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très distinguée.--

Pour l'Administrateur de Territoire en route,
L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT PRINCIPAL

JOOSTEN.A.

/B.A./

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA .
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri le 20/12/57

17.689

Nº 3812/CAC.4

Ref: R/DT.91.527,001

Administration de la
Colonie
Régie Briques
Ruhengeri

A Monsieur le Directeur de la Caisse des Pensions
des Travailleurs du Congo-Belge et du Ruanda-
Urundi

Avenue Louise, I94

BRUXELLES

Monsieur Le Directeur,

En réponse à votre lettre dont nº repris sous rubrique, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le relevé de cotisations modèle V mentionnant les cotisations patronales et personnelles dues pour le premier trimestre 1957 a été adressé à la caisse des pensions dans la première quinzaine du mois d'avril 1957 ~~1956~~. Le relevé original en ma possession porte en effet la date du 5/4/57.-

Le douplicata de ce relevé qui me fut retourné par la caisse des pensions porte la date de réception de cet organisme: 12 avril 1957.-

C'est au 4 avril 1957 que l'ordre de virer la somme de 10.450,-frs au compte nº 75 à la BCCBRU Léopoldville a été donné à notre banque. Notre compte nº 49 a été débité de ce montant en date du 11 avril 1957.-

Je reste à votre disposition, dans le cas que vous désiriez des copies du relevé en question.-

Le Gérant de la Régie Briqueterie
CURVERS.C.-